

# Pourquoi faut-il se syndiquer au SNES ?

Une question anodine  
qui en contient  
plusieurs!

Pourquoi faut-il se  
syndiquer ?

Et pourquoi faut-il le  
faire au SNES ?

# Pourquoi faut-il se syndiquer au SNES ?

- Faut-il se syndiquer ?
- Pourquoi ?
- Pour quoi ?
- Qu'est-ce que le syndicalisme ?
- Qu'est-ce que le SNES ?

# Pourquoi se syndiquer ?

- **Parce que** je suis enseignant, conseiller d'éducation ou d'orientation, surveillant ou assistant d'éducation, en activité ou retraité, titulaire, stagiaire ou précaire,
- **Parce que** je suis fonctionnaire de l'Éducation nationale et que j'appartiens à la Fonction publique de l'État,
- **Parce que** je suis un travailleur salarié,
- **Parce que** j'ai des intérêts communs à défendre aux côtés de tous ceux qui sont dans la même situation,

# Pourquoi se syndiquer ?

- **Parce que**, face à la hiérarchie, locale, académique ou nationale, face aux choix politiques qui déterminent les transformations de mon métier et les conditions de son exercice, je ne dois pas rester isolé,
- **Parce que** je sais que la moindre et la plus professionnelle de mes revendications représente une dépense publique et implique non seulement une négociation avec mon employeur, mais aussi un débat plus large devant l'opinion publique,

# Pourquoi se syndiquer ?

- **Parce que** mon activité professionnelle s'inscrit dans un projet éducatif de la Nation, explicite ou implicite, et que je tiens à en être partie prenante,
- **Parce que** je sais qu'il n'existe pas de projet éducatif indépendant d'un projet de société, et que tout projet de société génère son projet éducatif,

# Pour quoi se syndiquer ?

- **Pour** être respecté dans mon métier et d'abord par un salaire décent,
- **Pour** que mes qualifications soient reconnues et rémunérées à leur juste valeur,
- **Pour** rester concepteur de mes pratiques professionnelles,
- **Pour** exercer dans des conditions compatibles avec une réelle efficacité dans ma mission, qu'il s'agisse des effectifs d'élèves ou de l'environnement matériel,

# Pour quoi se syndiquer ?

- **Pour** que le droit à l'éducation devienne vraiment une réalité pour tous les jeunes,
- **Pour** que mes élèves et mes enfants deviennent réellement acteurs de leur devenir personnel, professionnel ou civique et refusent le consumérisme passif dans lequel certains tentent de les enfermer,

# Pour quoi se syndiquer ?

- **Pour** une société de justice et de liberté dans laquelle chacun pourrait vivre sans avoir à arbitrer entre se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner, se déplacer, communiquer, accéder aux pratiques artistiques, culturelles, sportives ou ludiques, **ce qui serait possible avec une autre répartition des richesses!**

# Chronologie succincte du syndicalisme

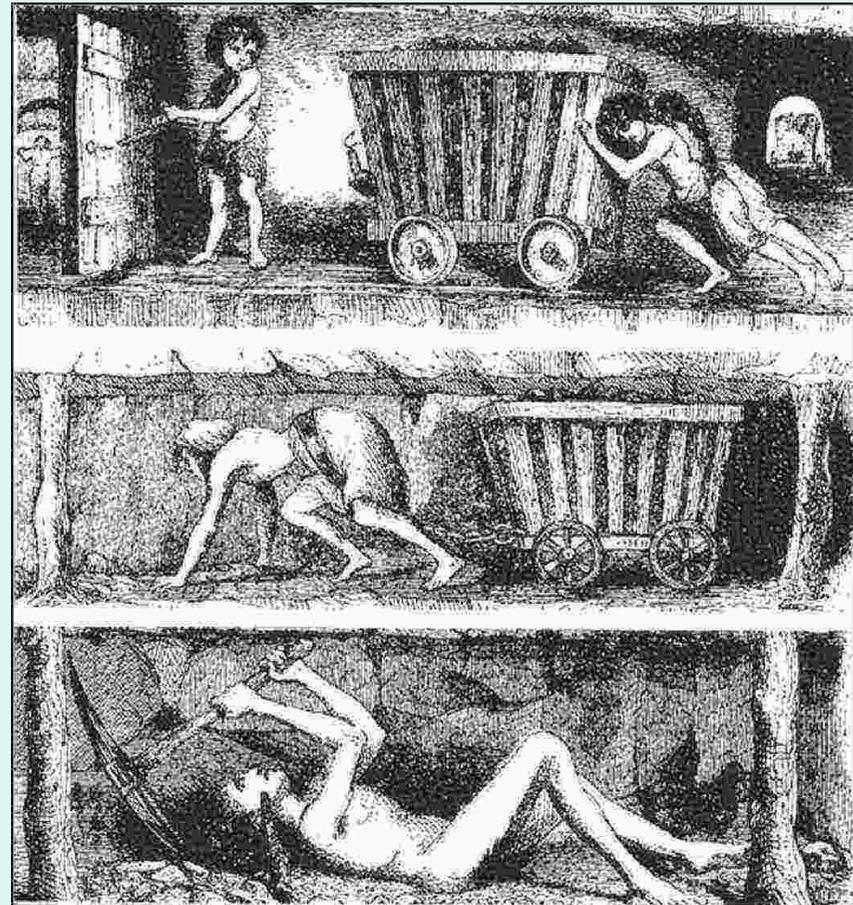
1791 – 1884

Le syndicalisme interdit

- De 1789 à 1791, l'Assemblée Nationale Constituante entreprend de détruire l'Ancien Régime et de jeter les bases d'une société nouvelle, inspirée de la « philosophie du droit naturel » et du « mouvement des Lumières ».
- En 1791 plusieurs lois, dont la fameuse loi Le Chapelier, mettent fin aux corporations de métiers. Elles interdisent toute coalition de métiers et toute entente de travailleurs pour obtenir de meilleurs salaires ou conditions de travail ; la grève est illégale.
- Ces dispositions résistent à tous les régimes qui se succèdent de 1791 à 1864 ; mais, comme en témoignent les différentes lois qui visent à les rappeler ou les renforcer, elles n'empêchent ni les « coalitions » ni les grèves, ni les révoltes.

# La négation des droits collectifs

- Pour la bourgeoisie triomphante, la relation entre le salarié et l'employeur est une relation individuelle, librement consentie ; toute revendication ou action collective est une atteinte à la liberté.
- Cette période sans droits collectifs est celle de la plus grande misère ouvrière.



# Grèves, révoltes et répression



- Participation des Sans-culottes aux journées révolutionnaires.
- Révoltes ouvrières à Paris et en Province.
- Participation populaire aux révolutions de 1830 et 1848.

# 1848 : le printemps des peuples

- En février 1848, le peuple parisien se soulève et met fin à la « Monarchie de Juillet ».
- Les manifestations populaires se poursuivent à Paris, Lyon puis à Rouen et Limoges (avril).

# 1848 : avancées sociales et politiques

- Proclamation de la République, rétablissement du suffrage universel masculin.
- Proclamation de la liberté d'association et du droit du travail.
- Durée de la journée de travail limitée à 10 h à Paris et 11 h en province ; les ouvriers deviennent électeurs et éligibles dans les Conseils de Prud'hommes (principe de parité).
- Le gouvernement provisoire met en place les « ateliers nationaux ».
- Victor Schoelcher fait adopter la fin de l'esclavage.

# 1848 : La révolution confisquée

- Émeutes à Marseille et insurrection ouvrière à Paris sévèrement réprimées.
- En septembre la constitution renonce au principe du « Droit du travail ».
- Le parti Louis-Philippard de l'ordre relève la tête et fait élire Louis Napoléon Bonaparte à la Présidence de la République.
- Mars 49 : loi contre les « coalitions ouvrières et patronales » → retour à la doctrine libérale.
- Novembre 49 : loi rappelant l'interdiction du droit de grève.
- 1850 : restriction du suffrage universel qui, de fait, écarte de nombreux ouvriers.

# Second empire : répression antiouvrière

- Décembre 1851 : résistances populaires à Paris et en province au coup d'État ; arrestations et exécutions sommaires.
- Restriction du droit de vote des ouvriers aux Prud'hommes.
- Obligation du port du livret ouvrier renouvelée.
- Le Paris haussmannien rejette les classes populaires à la périphérie.

# Second empire : luttes et avancées

- 1862 : grève des typographes parisiens ; grévistes poursuivis puis graciés par l'empereur.
- A l'exposition universelle de Londres les contacts entre ouvriers anglais et français jettent les bases de la future « Association Internationale des Travailleurs » qui verra le jour deux ans plus tard.
- Mai 1864 : modification du code pénal ; le **droit de grève est accordé** mais pas le droit d'association.

# La semaine sanglante



- Après la défaite militaire, la chute de l'Empire et le siège de Paris, le peuple parisien refuse les conditions d'armistice et proclame la Commune de Paris.
- 22 au 28 mai 1871: les troupes « versaillaises » du gouvernement provisoire reprennent Paris et procèdent aux exécutions sommaires de près de 30 000 travailleurs : c'est la semaine sanglante qui s'achève au « mur des fédérés », au cimetière du père Lachaise.

# Les débuts de la III<sup>ème</sup> République

- Marquée de la double tache de la défaite militaire et de la « Semaine sanglante », la nouvelle République est d'abord dirigée par des monarchistes et ne doit sa survie qu'aux divisions et aux ambitions personnelles des réactionnaires.
- Lorsque les républicains accèdent enfin au pouvoir (1875 -1879), une série de lois vont s'attacher à rallier les travailleurs au nouveau régime.

# La République et la Nation

- Lois Ferry sur l'École, gratuite, laïque et obligatoire (1881 et 1882) pour les enfants de 6 à 13 ans.
- Loi Waldeck - Rousseau 1884 sur la liberté d'association qui légalise enfin les associations ouvrières.
- Mais ce droit n'est pas reconnu aux fonctionnaires et agents de l'État.

1884 - 1895

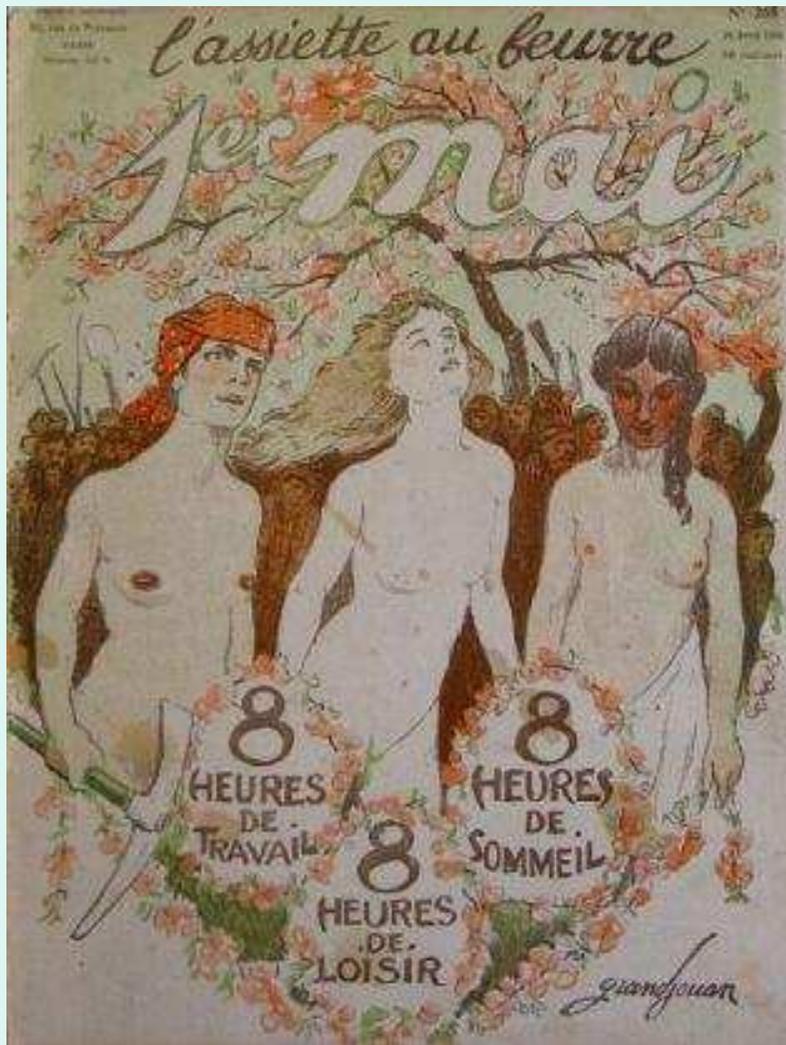
Vers l'unité des  
travailleurs

- Les nombreuses associations ouvrières, clandestines ou tolérées sous couvert de mutuellisme, vont être officialisées. D'autres, encore plus nombreuses, vont se constituer.
- Les syndicats, d'abord très locaux et très spécifiques se sont regroupés à la fois au plan local (Bourses du travail) et au plan des métiers (syndicats nationaux) et des secteurs ou branches (fédérations) pour construire un outil commun :
- **1895 : naissance de la CGT.**

1895 - 1935

De l'unité triomphante  
aux divisions politiques  
et syndicales

# La journée de huit heures



- La première et principale revendication portée par l'ensemble de la confédération est la limitation de la journée de travail à huit heures.
- Le Premier mai, choisi par les ouvriers américains pour porter cette revendication devient, après les massacres de Chicago (1886), à l'appel de la 2<sup>ème</sup> Internationale, la date mondiale de lutte pour cette revendication.
- Le 1er mai 1891, à Fourmies, la manifestation est réprimée. La troupe tire sur les ouvriers et fait dix morts.

# Les fruits du rapport de force

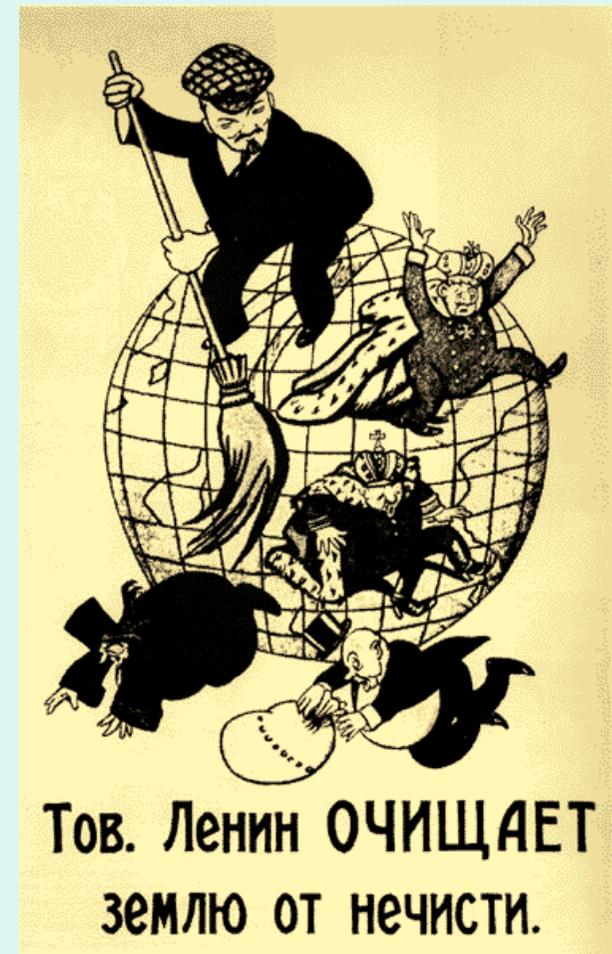
- 1892 : la journée de travail limitée à 10 h pour les enfants de 13 à 16 ans;
- 1895 : loi sur la caisse maladie des mineurs;
- 1898 : loi sur les accidents du travail;
- La loi de 1901 sur les associations permet aux fonctionnaires, en particulier aux enseignants, de se constituer en association professionnelles alors même que le droit de constituer un syndicat leur est refusé. Les premières associations de spécialistes apparaissent dans ce cadre.
- 1906 : repos hebdomadaire obligatoire du dimanche;
- 1910 : loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

# Syndicalisme et politique

- Le rapport de la classe ouvrière au pouvoir politique avait été au cœur des débats de la première Internationale (Marx/Bakounine).
- En Allemagne et au Royaume Uni, sous l'influence de la seconde Internationale, le SPD et le Labour se sont constitués sur une base syndicale.
- En France, alors qu'en 1905 les différents courants socialistes se sont unis, la majorité de la CGT (anarchisme proudhonien) impose en 1906 la « Charte d'Amiens » qui érige en principe la séparation du politique et du syndical.

# Divisions politiques et syndicales du mouvement ouvrier

- Le formidable espoir que représente la Révolution d'octobre et la victoire bolchevique dans la guerre civile russe, ainsi que l'incapacité de la II<sup>ème</sup> Internationale à empêcher la guerre entraîne la création d'une III<sup>ème</sup> Internationale.
- Au congrès de Tours de 1920, la SFIO éclate entre socialistes (SFIO) et communistes (SFIC).
- L'année suivante la scission se transpose au plan syndical avec la création de la CGTU.



# 1919, naissance de la CFTC

- Au lendemain de la Première guerre mondiale, le courant du catholicisme social se renforce et crée une centrale syndicale confessionnelle, la CFTC.
- La nouvelle centrale se revendique de l'évolution sociale de l'Église catholique, en se référant à l'encyclique « Rerum novarum ».
- En même temps elle refuse l'analyse marxiste de la société et le combat de classe et se présente comme une alternative à la CGT. En ce sens elle sera instrumentalisée par la partie la plus paternaliste du patronat.
- Après la scission de la CGT, trois centrales, CGT, CGTU et CFTC prétendent donc rassembler les travailleurs.

# Syndicalisme second degré

- En 1924, le droit syndical est enfin reconnu aux fonctionnaires et donc aux enseignants.
- Mais si le projet éducatif de la République a unifié l'enseignement primaire, le secondaire reste marqué par la hiérarchie sociale : exclusion du plus grand nombre ou relégation dans des cursus courts (classes de fin d'études, primaire supérieur, enseignement technique) avec peu d'accès au lycée et à l'enseignement supérieur.
- A l'éclatement institutionnel du second degré correspond un morcellement syndical accentué encore par la division confédérale.

# L'opposition au colonialisme



- Affiche commune au Parti communiste et à la CGTU à l'occasion du centenaire de la présence française en Algérie (1830 – 1930), en contrepoint des affiches officielles vantant les bienfaits de la colonisation.
- Elle illustre à la fois l'anticolonialisme du mouvement ouvrier et le lien étroit entre organisation syndicale et parti politique dans la 3<sup>ème</sup> Internationale.

1935 - 1940

De l'unité retrouvée à la  
clandestinité

# « Pain, Paix, Liberté »



- Face à la montée du chômage et de la misère (crise économique)
- Face à la montée des périls extérieurs (Hitler chancelier, réarmement allemand) dès 1933
- Face aux menaces fascistes internes (ligues, 6 février 1934)

Les manifestations populaires imposent les rapprochements syndicaux et politiques : constitution du Rassemblement populaire et réunification de la CGT et de la CGTU dans la CGT

# Les grèves de mai-juin 36

La victoire électorale des forces du Rassemblement populaire est suivie d'un mouvement de grèves avec occupation qui se développent jusqu'au début du mois de juin.



# 7/8 juin 1936, accords Matignon : les fruits des luttes et de l'unité

- Hausse générale des salaires.
- Semaine de 40 heures
- Deux semaines de congés payés.
- Conventions collectives.
- Reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise (délégués protégés).



# Le délitement du Front Populaire entraîne de nouveaux reculs

- Les tensions entre socialistes et communistes au sujet de l'Espagne et du rythme des réformes, puis le renversement d'alliance des radicaux marquent la fin de « l'embellie ».
- Les hausses de salaires sont vite effacées par les dévaluations du franc et la hausse des prix.
- La durée hebdomadaire du travail est de nouveau allongée.

# Clandestinité et Résistance

- La défaite de juin 40 et ses conséquences - pleins pouvoirs votés à Pétain (par la Chambre élue en mai 36) ; armistice ; État Français ; Révolution nationale et corporations - jettent les syndicats ouvriers dans la clandestinité.
- La CGT participe à la Résistance (bataille du rail, sabotages, FTP MOI) et à l'élaboration du programme du CNR, ainsi que la CFTC. Les deux organisations lancent la grève insurrectionnelle qui aboutira à la Libération de Paris en août 44.

1947 - 2000

De l'éclatement à  
l'émiettement

# 1947/48 La scission CGT - FO

Dans un contexte de début de guerre froide (plan Marshall ; soutien logistique des services secrets américains) et de conflits sociaux de grande ampleur et parfois violents (mineurs du Nord/Pas de Calais ; usines Renault ; dockers de Marseille), la fraction « Force ouvrière » provoque la scission de la CGT.

# L'autonomie de la FEN

- Face à l'éclatement de la CGT, les syndicats de l'enseignement et la fédération qui les regroupe décident de refuser la logique de scission et de rester unis pour œuvrer à la réunification.
- Pour ce faire, la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) devra rester provisoirement autonome et respecter le pluralisme interne (courants de pensée, tendances).

# 1964 naissance de la CFDT

- En 1964, la majorité de la CFTC décide de renoncer à la référence confessionnelle et fonde la CFDT.
- Une minorité décide de maintenir le sigle et l'orientation religieuse.
- Le paysage syndical compte désormais la CGT, FO, la FEN, la CFDT et la CFTC, auxquelles il faut ajouter la CGC, syndicat corporatiste né en 1944 et un certain nombre d'entités autonomes regroupant « syndicats » maisons et nervis du patronat d'inspiration fascisante.

# Le SNES et l'unité syndicale du second degré

- Les débats des années 20 et 30 sur « l'école unique » et le programme du CNR dont le plan « Langevin Wallon » est issu tendent à unifier le second degré.
- **Le SNES actuel est né en 1966 de l'union du SNET (enseignement technique) et du SNES (classique et moderne) lui-même né en 44 dans le cadre de la FEN CGT de l'unité de divers syndicats d'avant guerre.**
- Le SNALC est né de ceux qui refusaient cette évolution, privilégiant un accès élitiste au second degré de type lycées et restera autonome.

# Années 70 : recherche de l'unité d'action

- Après 1968, la CGT et la CFDT se rapprochent et mènent ensemble de nombreuses luttes.
- Les restructurations industrielles (sidérurgie, textile) et l'automatisation (automobile) modifient la composition du monde du travail : moins d'ouvriers, davantage d'employés. Les syndicats ouvriers perdent une partie de leur base.

# Années 80/90 : le libéralisme triomphant

- Les modèles anglo-saxon (Reagan, Thatcher), puis la fin des régimes socialistes en Europe de l'Est et en URSS assurent le triomphe de l'idéologie libérale.
- En France, après l'élection de F. Mitterrand et les premières mesures du programme commun, le tournant de 83 aligne une partie de la gauche sur l'idée du caractère inéluctable et indépassable du capitalisme.

# Décomposition syndicale

- Dans ce contexte, la désunion devient totale : la CFDT prône le « réalisme social » et le syndicalisme d'accompagnement avec revendications dans les marges disponibles, FO revendique « l'indépendance » et la CGC le corporatisme.
- En 1991, accords passés entre CFDT et FEN, mais ni FO, ni CGC, ni CFTC ne les rejoignent.
- Les exclus de la CFDT créent SUD PTT et SUD Rail.
- Le « groupe des dix » rassemble des syndicats autonomes.

# Le sabordage de la FEN

- En 1992 la FEN exclut le SNES et le SNEP majoritairement opposés à la ligne de renoncement de la FEN.
- Le SNI-PEGC devient le SE, mais une partie des militants et des adhérents refusent le coup de force et décident de maintenir leur outil syndical qui deviendra par la suite le SNUIPP.
- Le SNETAA (enseignement professionnel) quitte la FEN.
- Dans les autres syndicats de la FEN le même scénario se répète : départs d'adhérents et de militants ou mise en suspend de l'adhésion à la FEN.
- Finalement la FEN disparaîtra avec la fusion dans l'UNSA avec des syndicats autonomes de la police et de la pénitentiaire.

# Naissance de la FSU

- En 1993 les syndicats exclus de la FEN ou qui l'ont quittée et les nouveaux syndicats constitués par ceux qui ont refusé l'évolution de la FEN et le coup de force, constituent la FSU.
- La FSU reconnaît le pluralisme interne (courants de pensée) et reprend à son compte le projet initial de la FEN (1948) de combattre la division syndicale et d'œuvrer pour l'unité des travailleurs.

# En résumé

- Lorsque les syndicats étaient interdits et les actions collectives illégales, la plus grande misère régnait.
- Néanmoins les travailleurs ont su s'organiser et lutter pour arracher les premières conquêtes, dont la liberté de revendiquer et de s'organiser.

# En résumé

- Le syndicalisme s'est construit de la volonté de s'unir toujours plus nombreux pour être plus forts.
- Les syndicats, d'abord très locaux et très spécifiques se sont regroupés à la fois au plan local (Bourses du travail) et au plan des métiers (syndicats nationaux) et des secteurs ou branches (fédérations) pour construire un outil commun (CGT).

# En résumé

- Les avancées les plus significatives ont été obtenues dans les périodes de plus grande unité : Lois sociales de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début XX<sup>ème</sup> siècle ; Front Populaire ; Libération.
- Si elles ont pu être relayées par les forces politiques de progrès, elles ont toujours reposé sur une forte mobilisation populaire.

# En résumé

- La division syndicale n'est pas « porteuse de pluralisme », elle est le produit d'une histoire du mouvement ouvrier, au cours de laquelle le camp d'en face n'est pas resté inerte.
- Le pluralisme et le respect des différences sont une nécessité interne à l'organisation des travailleurs, mais ne sauraient se traduire par une pluralité d'organisations offertes au **consommérisme et à la concurrence.**
- C'est la recherche et la construction de l'unité toujours plus grande et toujours plus forte qui constitue l'essence du syndicalisme.

# En résumé

- Un syndicat n'est pas une entité indépendante de ceux qui le constituent.
- Il n'existe que par la volonté commune de s'organiser pour se défendre et n'a de réalité que par l'adhésion, la participation et l'action de ses membres.

En résumé

Je suis syndiqué au

**S****N****E****S**...

...Et toi ?